

POLITIQUE SUR L'EMPLOI DES CONJOINTS ET DES PERSONNES À CHARGE

Nombreux sont ceux d'entre vous qui attendez ce moment important, à savoir l'approbation de la politique sur l'emploi des conjoints et des personnes à charge par le Comité exécutif du Ministère le 26 mars dernier.

La politique, que l'on fera parvenir à toutes les missions et directions ainsi qu'à tous les conjoints qui sont sur la liste de communication directe, est exposée dans une circulaire administrative qui comprend deux parties.

La première partie du document énonce l'intention et l'objectif de la politique, tandis que la seconde décrit les procédures précises que l'Administration centrale et les missions devront suivre dans l'étude des candidatures de conjoints et de personnes à charge en cas de possibilité d'emploi ou de contrat au Ministère. On trouvera donc dans la première partie les rouages de la politique. La circulaire indique que "le Ministère a pour politique d'améliorer les possibilités d'emploi des conjoints et personnes à charge".

Dans cette optique, le Ministère:

- cherchera à conclure d'autres ententes de réciprocité en matière d'emploi avec les gouvernements étrangers (17 ont déjà été conclues, d'autres sont en négociation);
- conduira et mettra périodiquement à jour (une fois par an) une étude des possibilités d'emploi dans les missions à l'étranger;
- fournira aux conjoints et aux personnes à charge des renseignements sur l'emploi ainsi que des services d'orientation;
- offrira à l'Administration centrale des programmes de formation en rapport avec les programmes du Ministère (par exemple, activités consulaires, passeports, immigration);
- aidera les conjoints à conserver leur statut de membre d'associations professionnelles;
- continuera de considérer les perspectives d'emploi des conjoints comme l'un des nombreux facteurs personnels à prendre en considération dans le processus d'affectation;
- étudiera la candidature de conjoints et de personnes à charge en cas de possibilité d'emploi au Ministère ou de travaux à contrat.

L'application de cette politique sera suivie de près par le Centre des services à l'affectation et fera l'objet de rapports périodiques qui seront transmis à la haute direction du Ministère.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette politique, veuillez vous adresser au Centre des services à l'affectation, Politique sur l'emploi des conjoints.

DEUX GRANDES TOURNÉES CET ÉTÉ



Josée Ledoux et Jacques Drapeau des Grands Ballets Canadiens.

LES GRANDS BALLETS CANADIENS

Europe

30 juin au 18 juillet

Fondée par Ludmilla Chiriaeff en 1958, la troupe des Grands Ballets Canadiens s'est vite fait connaître par sa grande polyvalence qui en fait l'une des troupes les plus réputées. Riche en contrastes, son répertoire attire un très vaste auditoire. L'un des deux chorégraphes attirés de la troupe, Brian Macdonald, a créé de nombreuses œuvres originales sur des musiques canadiennes composées par des artistes comme Gilles Vigneault, Jean Cagnan et Harry Freedman. La troupe, après un séjour en Asie, est actuellement en tournée en Europe et aux États-Unis. Cet été, les Grands Ballets se produiront à Spolète, en Italie, du 4 au 7 juillet, à Athènes, en Grèce, du 10 au 13 juillet, et à Bologne, encore en Italie, les 17 et 18 juillet.

LE MOE KOFFMAN JAZZ BAND

Amérique latine

1^{er} au 21 août

Celui qu'on surnomme le "Swinging Shepherd Blues Man", Moe Koffman, repart en tournée. Pendant des années, la douceur de sa musique apparentée aux blues et au swing, et son jazz mélodieux ont bercé et

enthousiasmé le public du monde entier, qui venait l'écouter à guichet fermé.

L'itinéraire exact de la dernière tournée de Koffman n'est pas encore fixé, mais on sait déjà qu'il passera au Mexique, au Costa Rica, en Colombie et peut-être au Pérou et en Argentine au mois d'août. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à l'ambassade la plus proche.



Motomasa écrit à Moe Koffman pour lui demander la musique de "Swinging Shepherd Blues". Il reçut non seulement la musique, mais en plus une lettre personnelle et l'illustration ci-dessus.